



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NIÈVRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°58-2018-003

PUBLIÉ LE 12 JANVIER 2018

Sommaire

Préfecture de la Nièvre

58-2018-01-12-003 - SUPPL (1 page)

Page 3

Préfecture de la Nièvre

58-2018-01-12-003

SUPPL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA NIÈVRE

**PREFECTURE
SECRETARIAT GENERAL**

DIRECTION DU PILOTAGE
INTERMINISTÉRIEL
Pôle animation interministérielle
Affaire suivie par Mme L. GAUTHIER
TEL. : 03.86.60.72.23
Suppléance-PREFET- JM5

ARRETE

Portant suppléance du Préfet de la Nièvre

**Le Préfet de la Nièvre
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n° 95-486 du 27 avril 1995 relatif aux pouvoirs des sous-préfets ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment son article 45 ;

VU le décret du 6 janvier 2016 portant nomination de **Mme Mireille HIGINNEN** en qualité de sous-préfète de Château-Chinon ;

VU le décret du 3 novembre 2016 portant nomination de **M. Joël MATHURIN** en qualité de préfet de la Nièvre ;

VU le décret du 21 avril 2017 portant nomination de **M. Stéphane COSTAGLIOLI** en qualité de secrétaire général de la préfecture de la Nièvre ;

CONSIDERANT les absences simultanées de **M. Joël MATHURIN**, Préfet de la Nièvre et de **M. Stéphane COSTAGLIOLI**, Secrétaire général de la préfecture de la Nièvre ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Nièvre ;

- A R R Ê T E -

Article 1 :

Mme Mireille HIGINNEN, sous-préfète de Château-Chinon, est désignée pour assurer la suppléance du préfet de la Nièvre du samedi 20 janvier 2018, 8 heures, au dimanche 21 janvier 2018, 22 heures.

Article 2 :

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté n°58-2018-01-05-001 en date du 5 janvier 2018.

Article 3 :

La sous-préfète de Château-Chinon est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Nièvre.

Fait à Nevers, le 12 JAN 2018
Le Préfet,


JOËL MATHURIN